Cours de réanimation de base + secourisme pour les prestataires de soins de santé 2020

Introduction

SECTION 1: Concepts fondamentaux de BCLS

SECTION 2: Réponse à un adulte en arrêt cardiaque

SECTION 3: Prise en charge de base de la vie pour les nourrissons et les enfants

SECTION 4: Défibrillation externe automatisée chez les nourrissons et les enfants

SECTION 5 : Travailler en équipe

SECTION 6: Prévention de l'arrêt cardiaque

SECTION 7: Les premiers soins pour les adultes

SECTION 8: Premiers secours pour les enfants

SECTION 9 : Étapes d'enregistrement et de déclaration des blessures et maladies selon l'OSHA

Résumé d'activité

- Titre de l'activité : Support de base de la vie (SBV) et premiers secours (réanimation cardio-pulmonaire (RCP), défibrillateur automatique externe (DAE) et premiers secours)
- Date de sortie : 01/06/24
- Date d'expiration : 31/05/27
- Temps estimé pour terminer l'activité : 8 heures
- L'examen comprend 25 questions à choix multiple, et vous devez obtenir une note de 84 % ou plus pour réussir.
- Le cours est conforme à la section 508 de l'Americans with Disabilities Act (ADA) et comprend des sous-titres pour les composants audio.
- Ce cours est accessible avec n'importe quel navigateur Web.
- Fourni conjointement par l'Institut postuniversitaire de médecine et de formation médicale du Pacifique.
- ID d'activité PIM : 18514-4

Public cible

Cette activité a été conçue pour répondre aux besoins éducatifs des médecins, des assistants médicaux, des infirmières praticiennes, des infirmières autorisées, des pharmaciens et des dentistes impliqués dans les soins des patients nécessitant une réanimation cardio-pulmonaire, une défibrillation externe automatisée ou des premiers secours.

Objectifs pédagogiques

Les participants à ce programme seront capables de :

- Expliquer le changement d'accent, passant des voies respiratoires et de la ventilation aux compressions et à la perfusion.
- Sélectionner l'ordre correct des interventions pour la victime d'un arrêt cardiaque.
- Énumérer les étapes nécessaires pour utiliser en toute sécurité un DAE (défibrillateur automatique externe).
- Différencier les directives de RCP pour adultes et enfants.
- Expliquer comment appliquer les différentes interventions de premiers secours.
- Décrire comment appliquer les différentes interventions de premiers secours pédiatriques.
- Reconnaître les signes indiquant qu'une personne a besoin d'une RCP.
- Effectuer une RCP de haute qualité pour un adulte.
- Effectuer une RCP de haute qualité pour un enfant.
- Effectuer une RCP de haute qualité pour un nourrisson.
- Démontrer l'utilisation appropriée d'un DAE.
- Assurer une ventilation efficace en utilisant un dispositif de protection.
- Décrire l'importance des équipes dans la réanimation avec plusieurs secouristes.
- Agir comme un membre efficace de l'équipe lors d'une RCP avec plusieurs secouristes.
- Décrire la technique de soulagement de l'obstruction des voies respiratoires par un corps étranger pour un adulte ou un enfant.
- Décrire la technique de soulagement de l'obstruction des voies respiratoires par un corps étranger pour un nourrisson.
- Démontrer une connaissance des sujets de premiers secours exigés par l’OSHA.

Planificateurs de contenu/professeurs

- Judith Haluka, B.S., RCIS, EMT-Paramedic — State of Pennsylvania

Types de crédits CE disponibles et conditions d'éligibilité pour chaque type de crédit

- ***Crédit AMA PRA Catégorie 1™*** : Formation médicale continue (FMC) Le crédit AMA PRA Catégorie 1 Crédit™ est disponible pour vous si vous êtes docteur en médecine (MD) ou docteur en médecine ostéopathique (DO). Vous devez certifier lors de votre inscription que vous êtes MD ou DO pour obtenir ce type de crédit CE.
- Professionnels de la santé non médecins : désigné pour le crédit AMA PRA de catégorie 1 ™ qui s'applique aux professionnels de la santé qui ne sont pas des médecins, y compris les chiropraticiens, les ambulanciers paramédicaux, les techniciens médicaux d'urgence (EMT), etc.
- ACPE : Le crédit du Conseil d'accréditation pour l'enseignement en pharmacie (ACPE) est disponible pour les pharmaciens et les techniciens en pharmacie. Afin d'obtenir un crédit ACPE, la National Association of Boards of Pharmacy (NABP) et l'ACPE nous demandent de collecter à la fois votre numéro NABP et votre date de naissance au format MM/DD. Vous devez le saisir lors de l'inscription pour recevoir un crédit. Vous NE POUVEZ PAS utiliser un numéro NABP d'organisation/MTF, ce doit être VOTRE numéro. Si vous n'avez pas de numéro NABP, veuillez vous rendre sur https://store.nabp.net/OA_HTML/xxnabpibeGblLogin.jsp et vous inscrire pour obtenir ce numéro. Si vous ne fournissez pas ces informations, vous ne gagnerez pas de crédit. Toutes les conditions d'éligibilité CE mentionnées ci-dessus doivent être respectées afin de recevoir cette certification. Veuillez noter qu'en raison des directives de l'ACPE, tous les crédits accordés par les prestataires accrédités par l'ACPE aux pharmaciens et aux techniciens en pharmacie seront disponibles via CPE Monitor. Si les participants souhaitent un relevé de crédit papier, ils peuvent imprimer un relevé de crédit individuel ou une transcription à partir de leur profil électronique NABP.
- ADA CERP : American Dental Association, le crédit du programme de reconnaissance de formation continue (CERP) est disponible pour les dentistes et les techniciens dentaires.
- ANCC CNE : American Nurses Credentialing Center, le crédit de formation continue en soins infirmiers (CNE) est disponible pour les infirmières et les infirmières praticiennes.
- IPCE : Un crédit de formation continue interprofessionnelle est disponible pour l'équipe soignante.

Déclaration d'accréditation conjointe

Afin de soutenir l'amélioration des soins aux patients, cette activité a été planifiée et mise en œuvre par le programme de sécurité des patients de l'Institut postuniversitaire de médecine et de l'Agence de santé de la Défense. L'Institut postuniversitaire de médecine est conjointement accrédité par le Conseil d'accréditation pour la formation médicale continue (ACCME), le

Conseil d'accréditation pour la formation en pharmacie (ACPE) et l'American Nurses Credentialing Center (ANCC), pour offrir une formation continue à l'équipe de soins.

Formation médicale continue des médecins - AMA (MDs, DOs)

Le Postgraduate Institute for Medicine attribue à ce matériel continu une accréditation maximale de 8,0 crédits *AMA PRA de catégorie 1*™. Les médecins doivent demander uniquement le nombre de crédits correspondant à l'étendue de leur participation à l'activité.

Formation continue en pharmacie

L'Institut postuniversitaire de médecine désigne cette activité de formation continue pour 8,0 heures de contact (0,8 CEU) du Conseil d'accréditation pour la formation en pharmacie.

Numéro d'activité universel – JA4008162-9999-25-165-H01-P

Numéro d'activité universel – JA4008162-9999-25-165-H01-T

Type d'activité – Connaissance

Formation continue en soins infirmiers - ANCC (IA, APRN, IP)

Le nombre maximal d'heures accordées pour cette activité de formation continue en soins infirmiers est de 8,0 heures de contact.

Formation dentaire continue - ADA

Le Postgraduate Institute for Medicine est un prestataire reconnu par ADA CERP (Commission on Dental Accreditation of the American Dental Association). ADA CERP est un service de l'American Dental Association visant à aider les professionnels de la dentisterie à identifier des prestataires de formation continue de qualité. ADA CERP n'approuve ni n'endosse les cours ou les instructeurs individuels, et cela n'implique pas non plus l'acceptation des heures de crédit par les conseils de dentisterie. Toute préoccupation ou plainte concernant un prestataire de formation continue peut être adressée directement au prestataire ou à la Commission for Continuing Education Provider Recognition sur le site ADA.org/CERP.

Le Postgraduate Institute for Medicine attribue à cette activité 8 crédits de formation continue.

Les préoccupations ou les plaintes concernant un prestataire de formation continue peuvent être adressées au prestataire lui-même ou à la Commission for Continuing Education Provider Recognition sur le site ADA.org/CERP.

Formation continue interprofessionnelle

Cette activité a été planifiée par et pour l'équipe soignante, et les apprenants recevront un crédit de formation continue interprofessionnelle (IPCE) de 8,0 pour l'apprentissage et le changement.

Divulgation des relations financières

L'Institut postuniversitaire de médecine (PIM) exige que les professeurs, les planificateurs et les autres personnes chargées du contrôle du contenu éducatif divulguent toutes leurs relations financières avec des entreprises non éligibles. Toutes les relations financières pertinentes sont minutieusement vérifiées et atténuées conformément à la politique PIM. Il n'y a pas de conflits d'intérêts. PIM s'engage à fournir à ses apprenants des activités de formation continue accréditées de haute qualité et du matériel connexe qui favorisent l'amélioration ou la qualité des soins de santé et non un intérêt commercial exclusif d'une entreprise non éligible.

Les professeurs, le personnel de planification et les gestionnaires de contenu de cette activité n'ont rien à divulguer. Les planificateurs et le personnel du PIM n'ont rien à divulguer.

Méthode de participation et demande de crédit

Pendant la période d'accréditation, les participants doivent lire les objectifs d'apprentissage, les divulgations du corps professoral et étudier l'intégralité de l'activité éducative.

Si vous souhaitez recevoir un accusé de réception pour votre participation à cette activité de FMC/CE, vous devez remplir les éléments suivants :

- Effectuez le post-test et l'évaluation en ligne dans les 10 jours suivant l'activité.
- Après avoir réussi le post-test avec un score de 84 % ou mieux et l'évaluation de l'activité, votre certificat sera mis à votre disposition par e-mail.

Pour les pharmaciens et techniciens en pharmacie :

- Vous devez fournir votre ePID NABP et votre date de naissance au format MM/JJ lors de l'inscription pour recevoir un crédit.

- Après avoir réussi le post-test avec un score de 84 % ou mieux et rempli le formulaire d'évaluation de l'activité, les informations sur le relevé de notes seront envoyées au service de surveillance NABP CPE dans les 4 semaines.
- Vous n'êtes pas éligible au crédit ACPE si vous avez déjà reçu un crédit pour cette activité.

Si vous avez des questions concernant la certification de cette activité, veuillez contacter PIM par e-mail à investigations@pimed.com.

Médias

Internet

Divulgation de l'utilisation non étiquetée

Cette activité éducative peut contenir des discussions sur les utilisations publiées et/ou expérimentales d'agents qui ne sont pas indiqués par la FDA. Les organisateurs de cette activité ne recommandent l'utilisation d'aucun agent en dehors des indications indiquées. Les opinions exprimées dans le cadre de l'activité éducative sont celles du corps enseignant et ne représentent pas nécessairement celles des planificateurs. Veuillez vous référer aux informations de prescription officielles de chaque produit pour connaître les indications, contre-indications et avertissements approuvés.

Avertissement

Les participants ont la responsabilité implicite d'utiliser les nouvelles informations acquises pour améliorer les résultats des patients et leur propre développement professionnel. Les informations présentées dans cette activité ne doivent pas servir de ligne directrice pour la prise en charge des patients. Toute procédure, médication ou autre démarche de diagnostic ou de traitement discutée ou suggérée dans cette activité ne devrait pas être utilisée par les cliniciens sans évaluation de l'état de leur patient et des éventuelles contre-indications ou dangers d'utilisation, sans consulter les informations produits du fabricant le cas échéant et sans comparaison avec les recommandations d'autres autorités.